

Déclaration du nouveau Maire de Dions - Jean Verdalle

Durant 2 ans j'ai donné un coup de main en mairie auprès de Marc sans cependant être en charge d'une responsabilité dans une période difficile : intempéries d'octobre 2014, décès de la secrétaire de mairie.... J'ai pu apprécier pendant cette période l'ouverture d'esprit de l'équipe en place. Nicole Raymond a assuré l'intérim. Tout le monde a pu constater ses qualités et ses capacités à assumer la fonction de maire. Elle n'a pas souhaité poursuivre. D'autres conseillers sont plus talentueux que moi et moins âgés. Etant à la retraite, je peux y consacrer du temps dont certains ne disposent pas au regard de leurs engagements professionnels. Je suis donc un peu candidat par défaut. La confiance que vous me témoignerez n'empêchera pas à la rumeur de répandre ses calomnies. J'assume en toute sérénité.

Je ne suis pas omniscient. Mon domaine, c'est le management et la gestion. Il y a heureusement une équipe de conseillers dévouée, professionnelle, capable de traiter toutes les questions qui relèvent de la compétence communale. Marc Gibert, conseiller communautaire, reste notre porte-parole pour défendre les dossiers dionsois dans les instances de Nîmes métropole.

Quelle est la politique que je souhaite conduire. Elle tient en 2 mots : mettre toutes les énergies des membres du Conseil municipal en capacité de travail, dynamiser l'image du village.

Mettre les énergies au travail : au-delà des adjoints que vous allez élire, et qui prendront une part importante dans notre action, je donnerai des délégations à celles et ceux qui souhaiteront prendre leur part dans le travail municipal. Ces délégations ne seront pas de pure forme ; elles seront accompagnées d'une lettre de cadrage donnant nos objectifs, les moyens à mettre en œuvre, la méthode. Ces lettres seront rendues publiques. Elles constitueront en quelque sorte notre programme pour les 3 années et demi à venir.

A partir de cette partition que constituent les lettres de cadrage, mon rôle sera de veiller à sa bonne interprétation par les solistes et les instrumentistes. Les commissions ont un rôle essentiel : elles seront programmées à l'avance, feront l'objet de comptes rendus et le résultat de leurs travaux sera soumis à l'assemblée délibérante.

Mon rôle sera aussi de mettre en œuvre de manière rigoureuse, sans état d'âme, les décisions du Conseil municipal qui, à chaque étape, saura prendre ses responsabilités, et bien sûr, en ma qualité de représentant de l'Etat d'appliquer et de faire appliquer la loi dans les domaines qui sont dévolus au maire.

Dynamiser l'image du village : vous l'avez compris le contenu sera défini dans les lettres de cadrage des missions que je souhaite confier aux délégués. Pour résumer, elles s'articulent autour des thèmes suivants :

- A tout seigneur, tout honneur : l'habitat, sujet de toutes les sollicitudes. Pour couper court aux rumeurs, j'affirme haut et fort qu'il n'a jamais été question de financer sur le budget de la commune des projets eau et assainissements qui relèvent de la compétence de Nîmes métropole, et il ne saurait en être question demain. Pour un développement de l'habitat il y a bien d'autres possibilités, à nous de les exploiter.
- L'administration générale et le personnel période délicate avec le passage à une dématérialisation complète des actes administratifs, la mise en place de centrales d'achats communautaires, le classement
- Les grands travaux, l'eau, l'assainissement, le pluvial : terminer nos rues, puis les chemins ruraux, les berges et le pont sur la Braune, étudier le pluvial qui relève de la compétence de Nîmes métropole
- La culture, la communication, la démocratie participative : ouvrir aux acteurs de la culture dionsois et des communes voisines, informer avec le bulletin municipal, le site internet, organiser le dialogue avec les dionsois sur les sujets sensibles
- La tranquillité publique et la défense : sujet qui me tient à cœur : place de parking, stationnement, élagage des arbres, décharges sauvages,
- L'animation du village, avec les associations locales, sans oublier qu'en 2018 le stade pourra être à nouveau accessible.

- Les finances, le budget, les impôts : créer des outils de gestion, faire un récolement de l'inventaire aux valeurs patrimoniales
- Les bâtiments communaux et le génie urbain : améliorer les locaux de l'école, foyers, mobilier urbain, signalétique, pour 2017, la mise en discrétion des réseaux place Brot et son aménagement
- La politique contractuelle et la recherche de financement dans le cadre du Grenelle de l'environnement notamment
- L'école et la petite enfance, dont le SIVU des Meyranes qui fait l'objet d'une attention particulière du Préfet
- L'économie locale et l'occupation du domaine public, chantier neuf à mettre en oeuvre
- Les travaux de proximité
- L'action sociale et la santé publique

Tous ces thèmes seront développés de manière détaillée dans les lettres de cadrage aux conseillers délégués. Vous voyez donc que nous avons besoin de tout le monde.

Je pense également important de doter cette assemblée d'un règlement intérieur fixant les modalités de son fonctionnement. Enfin je m'attacherai à une information et à une écoute régulière de nos concitoyens au moyen du bulletin municipal et du site internet, mais aussi par l'organisation de réunions publiques, de rencontres informelles, de pédagogie dans notre approche sur les sujets sensibles.

Sachez enfin que si vous me confiez la responsabilité de maire je l'assumerai jusqu'à la fin de la mandature, sauf, bien sûr, si je décède. Mais rassurez-vous. Vous n'aurez pas à vous en occuper, mon corps étant déjà promis à la science.